

Bulletin municipal Neuveville Lès Cromary Avril 2009



Sommaire

Budget 2009
Travaux 2009
Comité des Fêtes
Le mot du maire
Infos



- Budget 2009

Budget Primitif

Section Fonctionnement	Dépenses :	177 300,00 €
	Recettes :	187 906,00 €
Section investissement	Dépenses :	201 427,00 €
	Recettes :	201 427,00 €
Total budget primitif	Dépenses :	378 727,00 €
	Recettes :	389 333,00 €



Budget Eau

Section exploitation	Dépenses :	27 701,00 €
	Recettes :	27 701,00 €
Section investissement	Dépenses :	287 567,00 €
	Recettes :	287 567,00 €
Total budget eau	Dépenses :	315 268,00 €
	Recettes :	315 268,00 €

Budget assainissement

Section exploitation	Dépenses :	7 621,00 €
	Recettes :	51 474,00 €
Section investissement	Dépenses :	24 737,00 €
	Recettes :	24 737,00 €
Total budget assainissement	Dépenses :	32 358,00 €
	Recettes :	76 211,00 €



Taux d'imposition 2009

Taxe d'habitation	: 2,8%
Taxe foncière bâti	: 4,23%
Taxe foncière non bâti	: 12,75%
Affouage	: 66,00€
Chablis	: 5,00€
Eau : 0 à 300 m3	: 1,00€
: plus de 300m3	: 0,85€
Taxe fixe	: 26,00€
Assainissement le m3	: 0,50€
Taxe fixe	: 16,00€
Economie fosse septique	: 650€



Le prix de l'eau augmenté de 0,10 € en 2009. Pourquoi ?

Notre système d'alimentation en eau du village a évolué ces dernières années.

- 2001 la source est reliée directement au château d'eau.
- 2003 installation des surpresseurs (2 pompes de 1,5Kw).
- 2007 mise en œuvre d'un système de purification à ultra violet.
- 2009 (janvier) installation de 2 variateurs qui assurent une pression constante.

Notre source est largement capable de répondre à nos besoins.

Le seul point faible que nous ayons observé est la trop petite taille de notre réservoir (50 m³), qui en cas de forte demande, notamment l'été, n'a pas l'autonomie suffisante. Nous avons lancé la construction d'un nouveau réservoir de 200 m³ pour compléter l'actuel réservoir. Son coût est d'environ 235 000€ et nous n'aurons que 35% de subvention par le conseil général. L'état et l'agence de l'eau ne financent plus ce type de projet.

Cette augmentation va permettre de financer ces travaux et donc de garder un budget « eau » équilibré. Nous ne pouvons pas nous permettre d'être déficitaire sur plusieurs années au risque de faire passer la gestion de l'eau au secteur privé, ce qui engendrerait rapidement un tarif du m³ beaucoup plus important.

Le m³ à 0,90 € va donc passer à 1 €. Pour votre information le prix moyen de l'eau en France en 2007 était de 3,01 €/m³ et des maximums constatés de l'ordre de 6 €/m³. Pour la Haute Saône le prix moyen est passé de 1,78 €/m³ (11,70 Fr) en 1995 à 2,83 €/m³ en 2007.

Claude Imbert 1^{er} adjoint

Travaux 2009

- Construction du château d'eau

Coût estimatif : 235.000€

Les travaux vont au commencer 2^{ème} trimestre



- Trottoir rue du château d'eau

Coût estimatif : 30.000€

- Enfouissement des lignes téléphoniques et électriques de la Grande rue et rue du Vesinay

Les travaux s'effectueront en 3 tranches sur 3 ans

Coût estimatif par tranche

1^{er} tranche 2009 : 49 798€

2^{ème} tranche 2010 : 46 342€

3^{ème} tranche 2011 : 11 155€



- Réfection du trottoir route de Rioz

Coût : 6 600€

- Assainissement

Une première réunion d'information avec le cabinet EVI attire notre attention sur un point. Malgré le bon état du réseau le diamètre des canalisations (200mm au lieu de 300mm) risque d'être un problème dans l'avenir.

Une première décision a été prise : à partir de 2009 toute construction nouvelle devra séparer les eaux usées des eaux de pluies (eaux usées dans le réseau existant, les eaux de pluies sur le terrain).

Le comité des fêtes est créé

Le président : TOMASZYZCK Jean-Pierre

Vice président : VERGOZ Alain

Secrétaire : GONCALVES Nathalie

Trésorier : FRANQUIN Alain

Membres : BELIN Dominique, STOPPANI Patrick, LOICHEMOL Michel.

Programme 2009

31 mai : Randonnée pédestre avec pique-nique

14 juin : vide-greniers

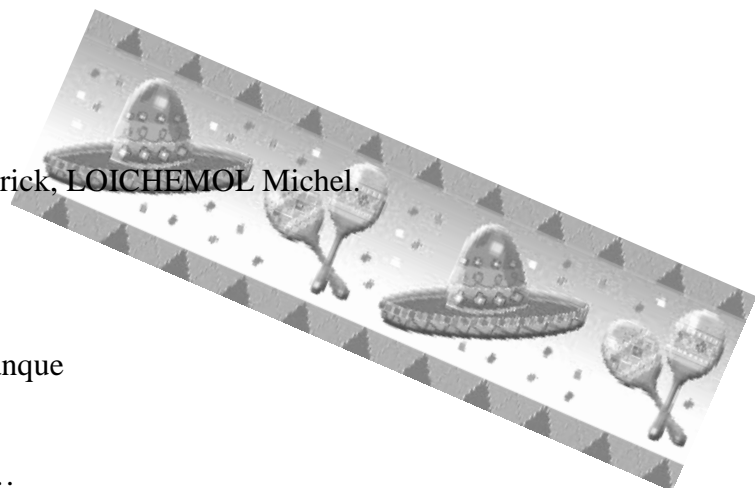
14 juillet : fête nationale avec concours de pétanque

7 novembre : loto

Décembre Noël des enfants

En prévision : soirée spectacle, soirée théâtre ...

Le comité des fêtes est ouvert à toutes vos suggestions



Le mot du Maire

Pour 2009 nous engageons un certain nombre de travaux qui sont utiles pour la qualité de vie dans notre village.

Pour réaliser tous ces travaux le conseil a pris la délibération de demander le remboursement anticipé de la TVA. Afin de pouvoir y avoir droit une condition est exigée par la préfecture, que le montant des travaux pour l'année 2009 soit supérieur à la moyenne du coût des travaux réalisés sur les 4 dernières années, (moyenne 2004/2005/2006/2007). La construction du château d'eau nous permet donc de bénéficier de ce remboursement anticipé.

Pour cette année nous allons percevoir les remboursements de 2008 et 2007.

Infos

Neuve lès Cromary a son site internet ainsi qu'un blog

Le site est composé de 8 onglets principaux. Vous trouverez des informations sur la vie de la commune, des travaux, des plans, des renseignements sur les heures d'ouverture de certains organismes (déchetterie, mairie), des liens etc...

Il est appelé à évoluer et toutes les personnes qui veulent nous aider à le faire vivre (par des photos ou de vieux manuscrits, etc..) seront les bienvenues.

Depuis le site vous pourrez rejoindre le blog pour y trouver des albums photos sur le village et sur l'évolution de la construction de la LGV.

Nom du site www.neuve-les-cromary.net

Nom du blog www.neuvelescroma.canalblog.com

Joyeux printemps
à tous

